

Ecole Primaire Marie Curie
40, rue Marceau
49300 Cholet

Conseil d'école du mardi 18 octobre 2022

Sont présents :

Les représentants des parents d'élèves : Virginie Eyhorn, Virginie Afonso, Janyce Grolleau, Vanessa Picard, Delphine Bossé

Les enseignants : Madame Laloux, Monsieur Mézière, Madame Saintier, Madame Guillon, Madame Boisneau, Monsieur Amiot, Madame Evano.

Le représentant de la Municipalité : Madame Jauneault

Est excusée :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Ordre du jour

- Résultats des élections
- Bilan de rentrée (effectifs, classes, personnels, ATSEM, AESH, service civique)
- Projets de l'école
- Présentation et bilan de l'exercice du PPMS
- Vote du règlement intérieur
- Bilan des évaluations nationales
- Le calendrier des prochains conseils d'école
- Questions envoyées aux parents d'élèves

Résultats des élections

Une liste de 9 candidats se présentait pour les 7 classes de l'école.

244 électeurs sont inscrits. Il y a eu 148 votants. 112 suffrages ont été exprimés. Il y a eu 36 votes blancs ou nuls. Cette année, le taux de participation est de 60,66%, contre 56,96 % en 2021.

La participation est au-dessus de la moyenne nationale de l'année 2020/2021, qui était de 50,41%.

Les 9 personnes de la liste sont élues, à savoir : Vanessa Picard, Janyce Grolleau, Delphine Bossé, Julie Donaux, Virginie Afonso, Elisa Grivot, Virginie Eyhorn, Caroline Maignan Meunier, Frédérique Le Ny.

Effectifs et classes

L'effectif est à ce jour de 174 élèves (soit 7 élèves de plus que l'an passé) répartis dans 7 classes :

TPS : 1 (+2 en janvier) / PS : 19 / MS : 20 / GS : 27 / CP : 18 / CE1 : 15 / CE2 : 26 / CM1 : 26 / CM2 : 22

Nous attendons 3 inscriptions après les vacances : 1 PS, 1 MS et 1 CP et une radiation (1 CM1)

TPS/PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE2	CM1	CM2
1 + 19 + 4 = 24	16 + 9 = 25	18 + 7 = 25	11 + 15 = 26	26	26	22
Mme Laloux	Mme Saintier et M. Moreau	M. Mézière	Mme Guillon	Mmes Boisneau et Rodallec	M. Amiot	Mme Evano

Mme Rodallec est en congé maternité, elle est remplacée par Mme Sourisseau, elle reviendra après les vacances.

Personnels

Lydia Callet intervient comme accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH) auprès d'enfants reconnus à la MDA. Ces 2 élèves ont un plan personnalisé de scolarisation qui prévoit un accompagnement partiel sur le temps scolaire (20h pour l'un et le reste du temps pour l'autre élève).

Julie Ménard, **Christine Dixneuf** et **Patricia Rabeoni** sont les ATSEM de Régine Laloux en TPS-PS-MS, Laure Saintier en MS/GS et Christophe Mézière en GS-CP.

Alyson Crosnier a commencé son service civique à l'école le 11 octobre, avec un contrat de 30 heures par semaine. Elle travaille auprès des enseignants de l'école maternelle et élémentaire suivant un emploi du temps défini.

Projets de classe

Les activités organisées par l'AdC sont les suivantes :

- Patinoire pour les GS (tous les GS de l'école)/CP/CE1
- Classe verte à Ribou pour les 2 classes de cycle 3 du 15 au 26 mai.
- Golf et piste routière pour la classe de CM2 en début d'année.
- Natation pour les CP (de Mme Guillon), CE1, CE2 et CM1.

Les classes de l'école élémentaire bénéficient également d'un cycle d'activité sportives de 6 à 8 séances avec un éducateur sportif. Les activités sont les suivantes : gymnastique pour les GS, CP et CE1 de Mme Guillon et M. Mézière, tchoukball pour les CE2 de Mme Boisneau, jeux de raquettes pour les CM1 de M. Amiot et tennis de table pour les CM2.

Cette année, les enseignants de maternelle ont décidé de travailler sur le thème du corps. La classe de CE2 va suivre le tour du monde de Mme Brial.

Les CP/CE1/CE2 sont en partenariat avec l'équipe de Hockey de Cholet.

En maternelle : un spectacle est programmé en février en lien avec le projet sur le corps humain. Et une sortie en fin d'année à la maison du potier est prévue.

Les CM2 ont participé à une animation sur le pain vendredi.

Présentation et bilan de l'exercice du PPMS

Un exercice du Plan Particulier de Mise en Sûreté a été réalisé sur les deux sites de l'école Marie Curie le 13 octobre 2022. Il s'agissait de l'exercice d'entraînement « Attentat-Intrusion ».

La directrice a déclenché l'alarme. Les enseignants ont organisé le confinement, veillé au silence et au comportement des enfants. Le plan s'est déroulé dans le calme et les enfants ont, dans l'ensemble, bien respecté les consignes données par les enseignants.

D'autres exercices auront lieu dans l'année afin de se préparer à gérer une situation majeure. Chacun des exercices est évalué et transmis à la Direction Académique.

Par ailleurs, nous relevons un problème de mise en œuvre quant au déclenchement du signal. Dans des conditions normales, les enseignants ou les lanceurs d'alerte n'ont pas les moyens de déclencher l'alarme.

Le règlement intérieur

Les règlements intérieurs ont été soumis aux parents d'élèves élus pour une lecture et d'éventuels ajouts ou modifications.

Les horaires d'APC ont de nouveau changé pour l'école élémentaire, et les APC se déroulent le midi deux fois par semaine de 12h à 12h30.

Pour le règlement intérieur de l'école élémentaire, le conseil d'école propose, comme l'année précédente, de faire signer les élèves en bas de page après lecture des articles soulignés qui concernent aussi bien les enfants que les parents. Cette lecture sera faite en classe, et les signatures à la maison avec les parents.

Le Conseil d'École vote pour l'application des deux règlements présentés.

Bilan des évaluations nationales

Les classes de CP/CE1 ont effectué les évaluations nationales du 12 au 23 septembre.

Un serveur a été ouvert pour la saisie des résultats pour une durée de 15 jours.

Ces évaluations ont mis en évidence des élèves en difficulté face aux exercices proposés, ils sont dits « à besoin ». Sur l'ensemble des élèves :

- Français CP : 3 à besoin (réussites : connaissance des lettres et de leur son + compréhension de mots / difficultés : reconnaissance des lettres dans les 3 écritures + manipulation de syllabes + compréhension de texte)
- Mathématiques CP : 7 à besoin (réussite : géométrie / difficultés : résolution de problème + exercice sur la ligne graduée)
- Français CE1 : 1 à besoin
- Mathématiques CE1 : 1 à besoin

Les élèves en difficulté bénéficient d'une aide appropriée : travail différencié, APC, RASED.

Questions diverses

À la municipalité :

Les réponses aux questions du dernier conseil d'école sont les suivantes :

- *Travaux à l'école maternelle : il s'agit des premières classes visitées par les nouveaux parents et aujourd'hui la classe M04 nécessite vraiment un rafraîchissement. Quant au vestiaire côté M23 et M24, il serait également nécessaire de faire quelque chose : des travaux de toiture puis de réfection des sols vont être réalisés au préalable. Ensuite la rénovation intérieure pourra débiter.*
- *Etats, palissades dans la cour de l'école maternelle : peuvent-ils être retirés ?* Ces travaux ne sont pas prévus pour le moment.
- *Petite cuillère à la cantine : pas de petite cuillère pendant le repas car le menu ne proposait ni produit laitier ni dessert à consommer comme tel. Le responsable de site a demandé à ce que tous les couverts soient dressés pour faciliter la prise du repas et lutter contre le gaspillage alimentaire.*
- *Crayon au niveau de la rue de la Dubé : avis défavorable (mais l'entrée des élèves ne se fait plus par ce portail)*
- *Passage piéton à la sortie du parking Turpault : avis favorable (passage déjà tracé)*
- *Annonce des zones refuges en amont : demande en suspens : enquête auprès des habitants du quartier pour une mise en sens unique de la rue avec mise en place de stationnements sur chaussée en alternance droite et gauche*
- *zone de stockage – inconfort olfactif : elle existait déjà, les branches ne dégagent pas d'odeur, seuls les gazons sont susceptibles de dégager des odeurs désagréables, il y a eu un retard dans l'évacuation dû à l'utilisation de cet espace par une entreprise lors de l'installation de la fibre. Par ailleurs, des plantations sont prévues cet hiver pour masquer le site.*

Nouvelles demandes du conseil d'école :

Sécurité

- *Zone 30 dans la rue Jean Jaurès : qui a refusé cet aménagement ? C'est la commission de quartier (entité municipale).*
- *Certaines voitures se stationnent sur la place handicapée ou dans les zones refuges. Nous avons rappelé à l'agent qui gère l'entrée et la sortie de l'école de faire attention et de reprendre les parents qui stationnent aux mauvais endroits. Nous ferons un mot de rappel aux familles.*
- *Les poubelles sur le trottoir sont encombrantes et prennent la place des enfants. Les poubelles jaunes et marron pourraient-elles être mises à l'autre portail ? Nous allons en discuter avec le responsable de site et la responsable restauration.*
- *L'agent (Olivier Saboureau) qui fait traverser les enfants peut-il leur demander de rentrer dans l'allée ? M. Saboureau le fait déjà, nous ferons un rappel de sécurité dans les classes.*
- *Barrières en fer, étais et barrières de chantiers dans la cour de la maternelle : à quoi servent-ils ? Pourrait-on les retirer sans risque ? En cas de risque, des travaux de réparation sont-ils prévus ?*
- *La rentrée scolaire compliquée à cause des travaux dans la rue qui ont démarré le jour de la rentrée. La mairie ne décide pas des dates des travaux.*

Périscolaire

- *Quel est le programme des ateliers sur le temps périscolaire du déjeuner, sous quelle forme se déroulent-ils ?*

En élémentaire, un planning est affiché avec les différents jeux ou ateliers mis en place. Les activités proposées sont football, basket, tennis de table, tennis, grand jeu (poule, renard, vipère, balle aux prisonniers, loup garou...), atelier zen (massage, relaxation, yoga, zen art), jeux de société, kapla, Lego, livres.

En maternelle, il y a plusieurs activités libres : kapla, Lego, polydron, dessin, à l'intérieur ou à l'extérieur. Un atelier dirigé de bricolage peut être proposé.

- *Quand va être réparé le téléphone pour ouvrir le portillon ? Il y a des problèmes de connexion et parfois les parents attendent quelques minutes au portail ce qui implique qu'ils payent un quart d'heure de plus alors qu'ils étaient à l'heure.*

À l'école :

- *Nombre d'AESH sur l'école cette année ?*

Une AESH car 2 élèves notifiés, un dossier en cours.

- *Quel est le nombre de dossiers RASED : maître E/G et psychologue, signalements éventuels ?*

En maternelle, il y a 1 demande d'aide (psychologue).

En élémentaire pour le cycle 2 : il y avait 8 élèves suivis en aide pédagogique (E) et 2 en aide relationnelle (G) l'an passé. L'aide se poursuit cette année avec un nouveau fonctionnement : la priorité est donnée aux CP-CE1 jusqu'en janvier, ensuite ce sont les CE2-CM1 (jusqu'en mai) et les GS en juin. 6 demandes ont été envoyées en aide E ou G, et 5 sont envisagées. On remarque une augmentation des demandes.

Le cycle 3 ne peut pas bénéficier d'aide E ou G, sauf situation particulière/urgente. Mais un travail est fait avec l'enseignante spécialisée et la psychologue scolaire, notamment pour anticiper l'orientation en 6^e.

- La classe « flexible » est-elle utilisée par les nouveaux enseignants de l'élémentaire ? Est-elle utilisée en classe de maternelle ?

Les CM2 n'en ressentent pas le besoin.

En CP-CE1, les élèves l'utilisent, comme c'est nouveau, il faut réguler leur utilisation.

En maternelle, nous allons tester avec quelques galettes et quelques casques non utilisés en élémentaire.

- Décloisonnement des CP qui sont à l'école maternelle ? Viennent-ils sur l'école élémentaire avec les autres CP ?

Un regroupement des CP en élémentaire va être mis en place après les vacances d'automne. Il aura lieu tous les jeudis et vendredis de 14h à 14h45.

- Combien d'enfants ne parlant pas français sur l'école ? Quelles aides pour les enfants et les enseignants ?

A ce jour, il y a 6 élèves qui ne parlent pas français (1 TPS (dialecte africain), 2 PS (espagnol, dialecte africain), 2 MS (anglais, dialecte africain) et 1 GS (italien)) dans les classes de Mme Laloux et Mme Saintier.

2 autres élèves arriveront certainement après les vacances (1 MS et 1 CP (anglais)).

Concernant les aides, nous pouvons faire appel à un enseignant FLS (Français Langue Seconde) (qui n'intervient pas en école maternelle), nous avons des ressources sur le site du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs). Mais généralement, on mise sur le bain de langage dans lequel les élèves sont très vite plongés, les enfants progressent rapidement.

- Une visite du collège est-elle prévue ? Avez-vous des informations ?

Un conseil école-collège a lieu mi-novembre, nous aurons des informations à ce moment-là.

Calendrier des prochains Conseils d'École

Les prochains Conseils d'École sont fixés les :

- mardi 7 mars 2023 à 18h30

- mardi 27 juin 2023 à 18h30

La présidente
Madame Boisneau

Le secrétaire de séance
M. Amiot